



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18**

**Présents : 10**

**Votants : 11**

L'an deux mille vingt – quatre, le 27 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-AUBIN DES CHATEAUX**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel RABU, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** ..... 17 mai 24

## Présents :

- |                            |                          |                             |
|----------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| ● 1 M. Daniel RABU         | ● 8                      | ● 15                        |
| ● 2 M. Michel GAUVIN       | ● 9 M. Régis BOUTIN      | ● 16                        |
| ● 3 Mme Marie-Paule SECHET | ● 10                     | ● 17                        |
| ● 4 M. Robert GIRAULT      | ● 11                     | ● 18 Mme Charlène PLANCHAIS |
| ● 5                        | ● 12 Mme Sandra FORGET   |                             |
| ● 6                        | ● 13 M. Benoit FRABOULET |                             |
| ● 7 M. Pierrick MENARD     | ● 14 Mme Elodie RETIF    |                             |

## Excusé.e.s

Mmes Corinne LE FLEM, Jacqueline PANTECOUTEAU (pouvoir à Mr Robert GIRAULT) Laureline DOUILLARD, Laura DEPASSE, Mrs Michel BERTRAND, Grégory LEHOURS, Vincent AUFFRAIS, Xavier BRUNET

## Secrétaire de séance

Marie-Paule SECHET

## **D2024-20 Tarifs de l'Accueil périscolaire à partir de septembre 2024**

### Exposé

Les tarifs applicables au service de l'accueil périscolaire, déterminés par la délibération du Conseil Municipal du 30 mai 2023 sont actuellement les suivants :

Tranches du Quotient Familial	Tarif horaire	Facturation au 1/4h
Tranche 1 - moins de 400 €	0,98 €	0,25 €
Tranche 2 - de 400,00 € à 650,00 €	1,10 €	0,28 €
Tranche 3 - de 651,00 € à 950,00 €	1,23 €	0,31 €
Tranche 4 - de 951,00 € à 1 250,00 €	1,31 €	0,33 €
Tranche 5 - plus de 1 250,00 €	1,45 €	0,36 €

Pénalité en cas de réservations, modifications, annulations, ou d'accueil sans réservation préalable	Facturation de la totalité de la plage d'accueil du service (matin et/ou soir)
Pénalité pour retard le soir (arrivée après 18h30)	5 € par retard

Il est rappelé au Conseil Municipal que les tarifs ont été unifiés sur le territoire de la Communauté de Communes de Chateaubriant Derval. Les tarifs horaires 2024-2025 proposés par la Communauté de Communes de Chateaubriant Derval augmentent de 5%.

### Délibération

Considérant que les tarifs de l'accueil périscolaire sont unifiés sur le territoire de la Communauté de Communes de Chateaubriant-Derval,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de fixer les tarifs applicables à l'accueil périscolaire, à compter de la rentrée scolaire 2024-2025, comme suit :

Tranches du Quotient Familial	Tarif horaire indicatif (territoire Communauté de Communes Chateaubriant-Derval)	Commune de Saint-Aubin-des-Châteaux Facturation au 1/4h
Tranche 1 - moins de 400 €	1,03 €	0,26 €
Tranche 2 - de 400,00 € à 650,00 €	1,16 €	0,29 €
Tranche 3 - de 651,00 € à 950,00 €	1,29 €	0,32 €
Tranche 4 - de 951,00 € à 1 250,00 €	1,38 €	0,35 €
Tranche 5 - plus de 1 250,00 €	1,52 €	0,38 €
Pénalité en cas de réservations, modifications, annulations, ou d'accueil sans réservation préalable	Facturation de la totalité de la plage d'accueil du service (matin et/ou soir)	
Pénalité pour retard le soir (arrivée après 18h30)	5 € par retard	

**Vote à main levée**

**Voix pour 11**

**Voix contre 0**

**Absentions 0**

Pour extrait conforme,

Le Maire

RABU Daniel,

